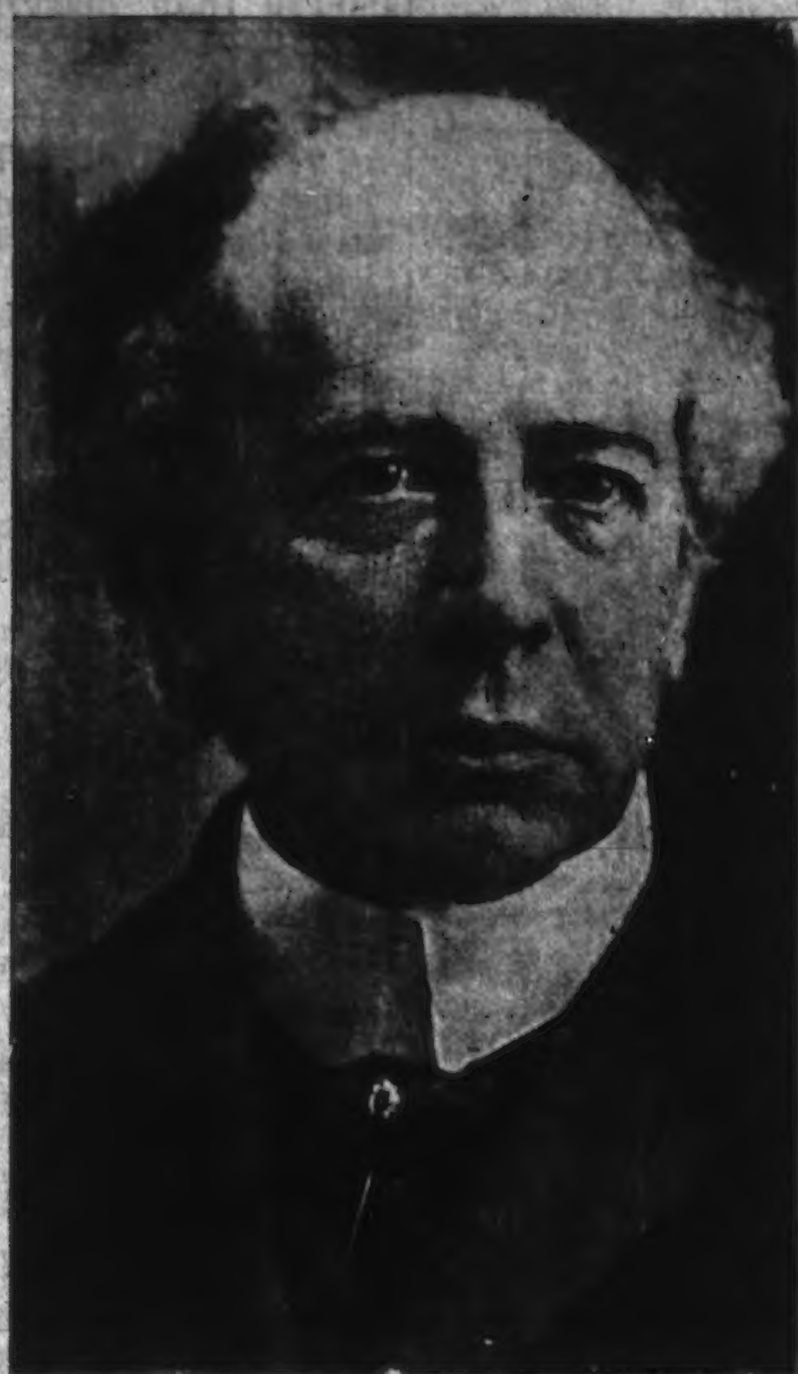
Vol. III — Morinville, Alberta, 21 Septembre 1911 — No 29

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

ELU PAR ACCLAMATION



Le Chef vénéré du parti libéral a été élu, par acclamation, représentant de Québec-Est. C'est un heureux présage de victoire si l'on se base aussi sur le fait que deux autres candidats du gouvernement, M. J. A. Ethier, dans Deux-Montagnes et M. German de Welland, Ontario, ont été élus par acclamation. LAURIER et la VICTOIRE !

LA JUSTICE TRIOMPHERA

Après avoir voulu ternir l'honneur et l'honnêteté de l'honorable Oliver en l'accusant d'avoir reçu $69.000 du C. N. R. pour des fins électorales ; après avoir essayé de l'intimider en lui suscitant un adversaire comme M. Rutherford, candidat un matin, les ennemis du ministre de l'Intérieur ont eu recours à un dernier moyen, celui-là plus bas que tous les autres, fait de malhonnêteté et de mensonge, par lequel ils accusent les libéraux d'avoir fabriqué des boites de scrutin truquées, afin de voler l'élection, dans le district d'Edmonton.

Avec la haine et la jalousie rampante on a employé l'odieux mensonge et M. Griesbach a à répondre à une action en dommages, au montant de $10,000.00, pour diffamation, à l'égard de M. Charles May, officier-rapporteur, dont il a attaqué l'honnêteté, lundi de la semaine dernière, au patinoir Thistle, en l'accusant d'avoir fait fabriquer de mauvaises boites à bulletin.

Voilà où en est rendu l'adversaire de l'hon. Oliver. Il sera traduit en cour criminelle ayant à payer pour avoir tenté salir l'honneur d'un de ses semblables, à moins de preuves contraires.

Ce boulet, plus lourd encore que celui du fanatisme, rive M. Griesbach au poteau de la défaite.

Mais si les passions les plus mauvaises se voient parfois chez des politiciens coulés et si ces mêmes hommes ont en vain essayé tous les moyens pour injurier l'honorable Frank Oliver et briser sa belle carrière, aujourd'hui, 21 septembre, sonne l'heure de la justice.

Electeurs d'Edmonton ! conservateurs comme libéraux, donnez tous un vote solide pour le candidat de Sir Wilfrid Laurier !

Condamnez et marquez au fer rouge de la réprobation populaire les partisans de la basse envie, de la haine et du cynique mensonge !

Répudiez, en votant pour Oliver, les hommes du scandale de l'Alberta & Great Waterway, ces politiciens ratés ou repus qui, alliés aux conservateurs, ont mené dans les ténèbres, cette campagne de boue, contre la plus énergique figure du cabinet Laureir !

Flétrissez, en votant pour Oliver, la conduite du major Griesbach, qui, après avoir foulé aux pieds les glorieuses traditions du passé conservateur; qui, après avoir renié MacDonald, Thompson, Tupper et le glorieux, l'immortel Chapleau, emploie le stylet du mensonge pour essayer de battre son adversaire !

Donnez-vous la richesse, l'aisance en créant de plus vastes marchés et allez, confiants, au poll, voter pour la réciprocité !

Ne craignez rien, notre illustre compatriote, Laurier, est là pour sauvegarder les intérêts de la nation et aujourd'hui, dans tout le Canada, le peuple doit décider s'il continuera à appuyer les hommes qui, depuis quinze ans, lui ont donné la richesse, où bien se rallier aux ennemis du gouvernement: les Sproule et Bourassa, les Sam Hugues et Griesbach, qui veulent battre Laurier simplement parce que c'est Laurier et font passer leur fiel, leur jalouse ambition, avant les intérêts de la patrie canadienne.

Oui, à cinq heures ce soir, LE PROGRES aura eu raison. Notre pays est trop beau, le patriotisme des Canadiens est trop grand pour qu'ils laissent arriver la haine et nous l'écrivons sans l'ombre d'un doute, ce soir, à cinq heures, la justice aura triomphé, ramenant Laurier à la tête du Canada et notre digne et bon vieux pionnier Oliver, député d'Edmonton.

Action de $10,000 contre M. Griesbach

Le candidat conservateur en cour de Justice pour diffamation

Voilà la nouvelle surprenante autant que peu gaie pour les conservateurs qui est arrivée d'Edmonton lundi et qui n'est pas du tout à l'avantage du candidat de M. Borden, dans la présente élection.

A moins que le contraire soit prouvé en cour, M. Griesbach devra passer pour diffamateur public, puisqu'il a accusé l'officier-rapporteur d'avoir fait construire 30 boites à scrutin, truquées, dans le but de voler l'élection.

Un fait, a été découvert hier, lequel complique encore cette sale affaire et compromet davantage le parti conservateur devant l'électorat.

Voici :

Une boite à scrutin a été ordonnée chez Ross & Bros., le 11 de septembre; on a demandé à ce qu'elle soit faite comme l'échantillon apporté; l'ouvrier qui l'a fabriquée porte le nom de W. Edwards; il y a travaillé 1½hrs; a reçu $1.75 pour son travail.

Mais qui donc a eu la cynique audace de faire construire cette boite qu'on devait employer pour mentir à l'électorat et accuser le Ministre de l'Intérieur ?

Qui ? W. H. CLEGG, president de l'Association Conservatrice d'Edmonton.

Voilà, électeurs, des faits indéniables et comme résultat de cette machination indigne le candidat conservateur a, sur sur le dos, une action de **$10.000.00 pour diffamation.**

M. Griesbach est-il coupable ? La justice le décidera lundi prochain. Il en sera tout de même coûteux d'aller au poll et donner son vote pour un homme ainsi compromis.

Pensez-y à deux fois, amis Conservateurs.

LISEZ-MOI CA !

La dernière nouvelle arrivée de l'Est créera sans doute une sensation chez tous nos amis conservateurs.

Sept de leurs plus fervents candidats sont en faveur de la réciprocité. Ce sont MM. Mondou, dans Yamaska: Barrette, dans Berthier ; Gilbert, dans Arthabaska ; Lortie, dans Soulanges; Marcil, dans Bagot; Guilbault, dans Joliette et Monet, dans Laprairie.

Votez tous pour la réciprocité, amis conservateurs, elle seule sauvera le Canada et le fera grand.

Cultivateur et Ouvrier

"Laissez-moi vous dire que l'agriculture est la base de la prospérité dans notre pays, et tout ce qui peut être avantageux pour le cultivateur l'est aussi pour les autres classes. Si la prospérité du cultivateur augmente, le salaire de l'ouvrier augmentera proportionnellement."

Voilà les paroles de Sir Wilfrid Laurier à la classe des travailleurs. A eux d'avoir leur part dans la richesse du Canada. Pour cela tous n'ont qu'une chose à faire : VOTER POUR L'HON. OLIVER ET LA RÉCIPROCITÉ.

L'A. & G. W. R.

Il était une prune,
Douce mie de Pruneau
Qui par un clair de lune,
Amusait les oiseaux...
Elle avait....

On me défend de continuer cette pastorale, car le chauffeur du train a peur de manquer d'eau bouillante.

Le drapeau de M. Griesbach a pour armoiries, une E colle C paré, Diffamation, $10.000,00 et un FAT natisme...

Et les fausses boites à scrutin seront pleines de pruneaux ce soir !

EPITAPHE :

Ci-git la popularité de M. Griesbach. Passants, une brique S. V. P.

Si le major Griesbach perd la majorité dans les paroisses françaises du district il le devra à M. Pruneau et sa ...bouillante éloquence.

L'"Avenir de l'Ouest" a fait comme M. Rutherford et il a vécu un jour. Un de nos amis s'en sert encore pour.....lire.

PERDU :

Le dictionnaire français de M. Landry. Prière de le remettre à C. P. VRAI.

M. Pruneau a dit dans son discours à Morinville, qu'il y avait "des vaches, des veaux et des cochons dans l'Ouest".

C'est-y beau, l'"intruction !"

Déjà trois libéraux d'élus par acclamation dans l'Est du Canada. Si M. Pruneau avait fait des discours dans cette partie du pays il y en aurait plus de 65..

L'Alberta et Great Waterways ayant sur le dos un déficit de $10.000, déclare aujourd'hui banqueroute et nous procédons à la liquidation de notre matériel :

A M. Griesbach, nous offrons respectueusement, une pelle.

M. Pruneau aura un sifflet et le réservoir à eau bouillante de la locomotive.

M. MacKie devra se contenter du char dortoir et de la cloche.

M. Landry achète la bibliothèque française du salon.

C. W. Cross : un peu de fumée.

M. Rutherford : un tas de cendres..

Le....sort en est jeté !

L. L. L.

Les electeurs canadiens aux Etats-Unis

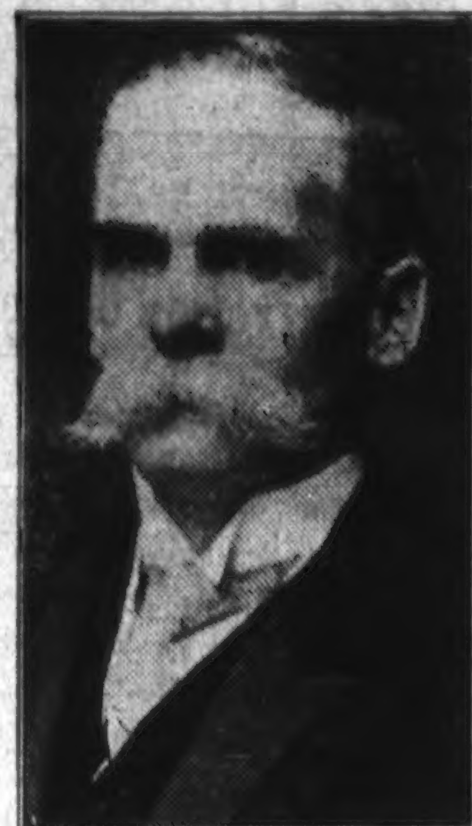
Providence, R. I., 19 —La grande lutte que livre le parti libéral pour amener la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis a son écho dans cette partie du pays, par le fait que des agents des deux partis sont ici pour recruter des électeurs.

Il y a dans toute la Nouvelle-Angleterre une foule d'hommes qui n'ont pas renoncé à leurs droit de vote au Canada, et qui peuvent aller déposer leur bulletin aux prochaines élections.

En autant qu'on puisse le savoir, les conservateurs n'ont encore recruté personne ; mais d'un autre côté, les libéraux compteraient sur 4.000 hommes. Le Rhode-Island à lui seul en fourni 800.

Un des agents libéraux de Montréal parcourt cette partie du pays. Il dit avoir eu plus de succès qu'il s'attendait à en avoir et constate que les Canadiens en traversant la frontière, deviennent presque tous libéraux, quel qu'ait été leur parti de l'autre côté de la 45e.

Sur les 4,000 voix que les Etats-Unis peuvent fournir au parti libéral, on n'en concède pas beaucoup aux conservateurs.



L'HON. FRANK OLIVER

Qui malgré la campagne de dénigrement menée contre lui par les conservateurs et leurs secrets alliés, remportera ce soir, la victoire dans le beau comté d'Edmonton.

Assemblee a Legal

Lundi soir les conservateurs tenaient une assemblée à St- Emile de Legal. M. Elisé Lemire occupait le fauteuil présidentiel.

Des discours furent prononcés par MM. H. Landry et L. Pruneau, représentants de M. Griesbach, et par M. Omer St-Germain, agissant pour l'hon. F. Oliver.

On admire la belle audace de M. St-Germain qui n'a pas craint de faire 12 milles par les mauvais chemins et la pluie battante pour aller rencontrer les adversaires du gouvernement Laurier.

Ce fut un succès libéral, et, à Legal comme ailleurs l'Honorable Frank Oliver aura une belle majorité.

$80.000

Nous avons sous les yeux, le journal d'Athabaska Landing, le NORTHERN NEWS, qui donne le compte-rendu d'une assemblée d'organisation du comité conservateur de cet endroit et au cours de laquelle M. Griesbach a déclaré avoir $80.000 pour faire battre la réciprocité dans le district d'Edmonton.

M. Griesbach a un devoir d'honneur à remplir. Il doit dire à ses électeurs que l'assertion du journal du nord est fausse ou bien expliquer la provenance de cette somme.

M. Griesbach ? répondez, qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire de $80.000 ?

$80.000

Cultivateurs du District, un Vote pour OLIVER signifie la Richesse et l'Aisance dans vos heureux et paisibles Foyers !

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par " La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, - - - - - $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1911

La conservation de nos ressources naturelles

Les adversaires de la Convention de Réciprocité, particulièrement les hon. Foster et Sifton, (quelle joie de les voir s'embrasser) reprochent spécialement à ce régime de favoriser l'exportation de nos matières premières, de nos ressources naturelles et en prédisent la dévastation possible.

On leur répond qu'ils ont tort de rendre le gouvernement Laurier responsable de cette possibilité, vu que le gouvernement américain pourrait en tout temps supprimer de lui-même les droits qui pèsent sur l'entrée aux Etats-Unis des matières premières canadiennes et qu'alors si l'effet redouté davait se produire, il se produirait sans aucune intervention de la part du Canada.

A ceci M. Ames répond:

"Si les Américains pour nous tenter et appeler chez eux nos matières premières supprimaient les droits de douane d'eux-mêmes et sans réclamer d'équivalence, le devoir du Canada serait d'imposer des droits d'exportation pour empêcher nos matières premières de sortir du pays.

C'est le précepte: crois ou meurs.

Mais, raisonnons un peu; que diraient ces gens-la, ces manufacturiers, si les Etats-Unis adoptaient à l'égard du Canada la politique qu'ils préconisent envers les Etats-Unis ?

Qu'arriverait-il si les Etats-Unis refusaient d'exporter du coton brut au Canada ? Nous en avons importé l'année dernière 67,905,411 livres évaluées à $8,361.621. Que deviendraient tous nos travailleurs des manufactures et des filatures si l'exportation du coton brut était interdite et si nos grands loyaux, les manufacturiers de coton, étaient obligés de faire loyalement venir leur coton du marché anglais de l'Inde ?

Le charbon est un autre produit que les manufacturiers importent loyalement des Etats-Unis.

L'année dernière nos loyaux — dédaigneux de nos ressources locales et des approvisionnements du marché domestique, ont importé 6,980,200 tonnes de houille bitumineuse évaluée à $12,979,151, et 3,113,869 tonnes d'anthracite évaluée à $14,300,054.

Dans quelle situation se trouveraient nos industries, où serait le pauvre ouvrier, pour lequel les conservateurs prodiguent leur apitoiement électoral, si les Etats-Unis prohibaient l'exportation de ce produit naturel, la houille ?

Notre industrie du caoutchouc, maintenant une des industries principales du Canada, retire loyalement des Etats-Unis le gros de sa matière première. L'année dernière nos loyaux ont importé 8,943,454 livres de caoutchouc brut évalué à $4,142,403. Que deviendrait cette industrie si les Etats-Unis, suivant le conseil de M. Ames, se mêlaient d'empêcher la vente de cette matière, première, le caoutchouc au Canada.

Le tabac est encore une matière première dont le manufacturier canadien a besoin. La qualité et le rendement du tabac canadien peuvent bien s'améliorer comme les experts nous l'assurent mais nous avons eu besoin l'année dernière d'importer 12,635,475 livre de tabac américain évalué à $2,905,211 pour fournir aux fabricants de tabac et de cigares la matière première nécessaire à leur industrie. Dans quelle position se trouveraient les cigariers de Montréal si les Etats-Unis défendaient d'exporter leur matière première au Canada ?

Voilà quelques-unes des matières premières principales que nous importons des Etats-Unis.

Nous les achetons parce que nous en avons besoin tout comme les Américains ont besoin de notre pâte à bois, de notre blé, de notre orge et de nos matières premières.

Il serait bon pourtant de faire comprendre aux ouvriers où les mènerait toute exagération de loyalisme.

S'il était du devoir de notre cultivateur canadien de ne pas vendre son bois de pulpe au plus offrant, il doit être tout antant du devoir du planteur de coton du sud de refuser de vendre son coton au manufacturier canadien, même s'il est prêt à payer le prix du marché.

Et il en est de même pour toute la liste.

On peut parfaitement nous dire que, vu que vous avez de grandes réserves de houille bitumineuses en Nouvelle-Ecosse et d'anthracite en Alberta en Colombie-Britannique, notre devoir est de ne pas acheter de houille aux Etats-Unis pour ne pas les dépouiller de leur matière première, mais, que diraient de cela les manufacturieas d'Ontario ?

Et pourtant il est tout aussi raisonnable pour les Etats-Unis de refuser de nous vendre leur produit naturel, la houille, que pour nous de refuser de leur vendre notre produit naturel : le bois de pulpe.

Le principe est exactement le même et il suffit de l'énoncer pour montrer combien est absurde la prétention de ceux qui combattent la convention de réciprocité parce qu'elle va nous dépouiller de nos produits naturels, de notre matière première.

—o—

"Je suis Canadien"

Juste au moment où Sir Wilfrid Laurier achevait son discours, à Toronto, la semaine dernière, l'estrade, qui était bondée de monde a cédé et s'est effondrée. Par bonheur personne n'a été blessé. Sir Wilfrid est resté debout sur le coin qui n'avait pas cédé de l'estrade jusqu'à ce que l'ordre eut été rétabli et le cri retentissant de l'hon. Graham: " Il est difficile de déloger le chef libéral de sa PLATEFORME" fut accueilli par des acclamations et des applaudissements.

Sir Wilfrid était d'excellente humeur et l'assistance l'applaudit frénétiquement. Quand il vint à l'entente de réciprocité il raconte comment l'opposition avait fait de l'obstruction à Ottawa et prédit qu'il aura sa revanche.

"Mais je ne suis pas surpris" dit-il. Depuis la mort de Sir John MacDonald, le parti conservateur a été comme un vaisseau sans gouvernail, maître ou capitaine ou comme une solive détachée d'un radeau, et toujours en mouvement mais n'avançant pas. Le parti conservateur n'a pas eu de politique depuis que la main de maître de Sir John MacDonald n'est plus sur le gouvernail. Il a voulu tâter d'une bonne demi douzaine de politiques, mais aucune d'elles n'a abouti au succès."

Sir Wilfrid condamne ensuite l'alliance honteuse des nationalistes et des conservateurs dans Québec.

" Je vous demande de nous aider à triompher de cette alliance honteuse, qui cherche à défaire le gouvernement en faisant appel de la manière la plus basse aux préjugés de race et de croyances dans toutes les parties du pays. Je ne suis ni impérialiste ni anti-impérialiste. Je suis Canadien. Ceci a été la ligne de toute ma vie politique."

Tandis que le premier ministre parlait, un robuste Ontariorien se plaça au premier rang de la foule et profita d'un moment où le premier-ministre avait interrompu son discours pour dire : "Je suis venu de Fort William pour vous voir et vous entendre. Sur 100 habitants de l'Ouest, 70 sont vos partisans." Une ovation des plus chaleureuses fut faite au premier-ministre après cette déclaration.

—o—

La reciprocite a notre portee

" RECIPROCITE est le grand mot d'ordre de la campagne. C'est une politique qui profitera à deux pays. Et l'homme qui a prêché le plus cette doctrine, c'est Macdonald ! mais il en fût le Moïse, et il n'a pu mener le peuple dans la terre promise, malgré des faveurs méritées. Je serai probablement le Josué du Canada.

" Sir John A. Macdonald visait à obtenir la réciprocité, mais depuis 1867, les Américains n'ont cessé, à chaque révision, de hausser leur tarif jusqu'au point de la rendre presque prohibitif. Mais récemment, les Etats-Unis changèrent d'attitude. Des commissaires vinrent de Washington à Ottawa, et non plus comme dans le passé, d'Ottawa à Washington. Que fallait-il dire à cette députation ? Certains voulaient que le Canada leur tournât le dos. C'eût été un crime contre l'humanité. Les Americains devaient même aller plus loin que nous. Ils voulaient la réciprocité sur toute la li-

(Suite à la page 5)

AVIS

AVIS est par les présentes donné à M. George Pinder, d'Edmonton, Alta, que son cheval qui nous a été laissé en pension le 16 juin 1911 sera vendu par nous le 29 septembre 1911, à 2 hrs p. m. à l'écurie Alberta, à Morinville, Alberta, pour la pension et soin du dit cheval se montant à $79.50. La description du dit cheval étant comme suit : cheval rouge, étampé 'I H sur la hanche gauche, 2 pieds de derrière blancs, tache blanche dans le front, pesant à peu près 1,200 lbs, âge, à peu près 12 ans.

JOS, PERRAS et A. GORE
Vendeurs,
Morinville, Alta.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion uu homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Conservateurs demeurez fideles au drapeau de Sir John McDonald

Aujourd'hui, électeurs d'Edmonton vous serez appelés à voter pour décider si vous voulez de plus vastes marchés ; si la richesse doit venir s'asseoir à votre foyer et si vous devez par un vote consciencieux, donner un débouché aux produits sans cesse grandissants, qui poussent à foison, de vos fertiles terres.

Pour cela vous n'avez qu'une chose à faire, voter pour le candidat de la réciprocité, l'Hon. Frank Oliver.

Et vous conservateurs consciencieux et intelligents ne vous laissez pas influencer par les discours en l'air d'un jeune candidat, qui sait à peine l'A B C de la politique, et dont la suite composée de quelques hableurs et faiseurs de phrases plus ou moins compréhensibles, qui passent au milieu de vous pour fausser votre opinion et vous induire à l'erreur. Ayez au cœur toute la noblesse des anciens chefs de votre parti pour voter en faveur de cette belle clause de leur programme, la réciprocité !

Voilà ce que pensaient les grands chefs du parti conservateur et ce que comportait leur politique sur cette question. Nous soumettons ces faits à tous, libéraux comme conservateurs, pour qu'ils sachent supporter les idées solides et sûres des hommes qui ont voulu dans le passé et veulent encore faire de notre cher Canada une nation :

1868

En 1868, peu de temps après la Confédération, dans la première révision de l'acte des douanes canadiennes, l'offre permanente de la réciprocité fut faite aux Etats-Unis dans une cédule distincte pour les produits de la ferme, le bois. Et l'année suivante, Sir John Rose fut envoyé par le gouvernement canadien (conservateur) à Washington pour tenter de faire cette offre.

1878

En 1878, Sir John Macdonald, premier ministre conservateur, fit adopter par la Chambre des Communes une résolution qui se lit comme suit :

"Cette Chambre est d'opinion que la prospérité du Canada requiert l'adoption d'une politique nationale qui, par un remaniement judicieux du tarif, favorisera et encouragera les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada ; que cette politique gardera au Canada des milliers de nos compatriotes qui sont maintenant obligés de s'expatrier pour trouver le travail qui leur manque dans leur patrie, rendra la prospérité à nos industries qui luttent et souffrent si péniblement, empêchera le Canada d'être un marché à sacrifice, encouragera, développera et activera notre commerce interprovincial, et tendant à la réciprocité du tarif avec nos voisins, dans la mesure requise par les intérêts variés du Canada, aura grandement pour effet de procurer éventuellement à ce pays une réciprocité commerciale."

En effet, le principal objectif de la politique de protection, adoptée par le parti conservateur, l'année suivante, 1879, était de forcer les Américains à nous accorder cette même réciprocité en produits naturels.

1879

Voici maintenant l'article 6, de la loi des douanes de 1879, on y trouve une offre permanente de réciprocité.

"Tous les articles suivants, savoir : les animaux de torte espèce, les fruits verts, le foin, la paille, les graines de toutes sortes, les légumes (y compris les pommes de terre et autres racines,) les plantes, arbres et arbrisseaux, la houille et le coke, le sel, le houblon, le blé, les pois et fèves, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs, le sarrasins et tous autres grains, et les farines de blé, de seigle, de maïs et d'avoine, et la farine de tous autres grains, le beurre, le fromage, le poisson (salé ou fumé) le saindoux, le suif, les viandes (fraîches, salées ou fumées) et le bois de service, pourront être importés en Canada franc de droit, ou à un taux de droit moindre que présent par le présent acte, sur proclamation du gouverneur en conseil, qui pourra être promulguée lorsqu'il apparaitra à sa satisfaction que les articles identiques du Canada peuvent être importés en franchise aux Etats-Unis."

1884

En 1884, la même politique fut réaffirmée par le parti conservateur réuni en conclave à Toronto. Voici la résolution adoptée alors :

"La politique protectrice du parti conservateur doit être maintenue intacte jusqu'au jour où les Américains trouveront à propos d'offrir le libre échange des produits naturels que, par la loi, le gouvernement du Canada a maintenant le pouvoir de faire entrer librement à des conditions réciproques."

1888

Sir Charles Tupper fait un autre pélérinage à Washington et demande la réciprocité.

1891

En 1891, nouveau pèlerinage. Les torys Thompson, Bowell et Foster allèrent à la capitale américaine et revinrent bredouille. C'était immédiatement après les élections générales de 1891, faites uniquement sur la réciprocité illimitée et les conservateurs mentionnaient la réciprocité limitée aux produits naturels. Ils avaient été maintenus au pouvoir avec la promesse qu'ils obtiendraient cette réciprocité limitée.

1894

En 1894, nouvelle révision du tarif. Et dans la Loi des Douanes de 1894 figure encore l'offre de réciprocité, faite aux Etats-Unis par le gouvernement conservateur canadien. L'article 7 porte sur le poisson, l'article 8 sur les œufs, l'article 10 sur les bardeaux et le bois de pulpe, l'article 11 sur les pommes, les fèves, le sarrasin, les pois, les pommes de terre, le seigle, le foin, etc. l'article 12 sur l'orge et le maïs.

1896

En 1896, les libéraux prirent le pouvoir et furent constamment harcelés par l'opposition conservatrice, parce qu'ils ne pouvaient réussir à obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis.

Les conservateurs étaient loin alors de redouter l'annexion et le 21 juillet 1904, M. Borden disait : "A-t-on jamais pensé qu'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis affecterait en aucune manière l'autonomie du Canada ? Non."

1910

Le 29 novembre 1910, M. Northrup, l'un des principaux parmi la députation conservatrice, à Ottawa, s'écriait, en pleine Chambre des Communes :

"Si les Américains désirent nous faire des propositions, ce serait le comble de la folie de notre part, de ne pas nous y arrêter. Le ministère mériterait d'être réprimandé par le peuple canadien s'il refusait d'examiner des propositions émanant des Etats-Unis, en vue d'activer les échanges entre les deux pays."

M. Northup est aujourd'hui contre la réciprocité.

Le 20 décembre 1910, M. Foster, le vrai chef du parti conservateur écrivait, dans le "Canadian Magazine," un article sur la réciprocité et, s'adressant à un Américain, s'exprimait en ces termes :

"En attendant, à titre de voisin complaisant ; ne pourriez-vous pas admettre nos produits sur votre marché, aux mêmes taux que nous admettons les produits américains sur les nôtres."

M. Foster est aujourd'hui contre la réciprocité.

Voilà la politique conservatrice depuis la confédération.

A vous braves électeurs du district d'Edmonton de comparer cette politique à celle des Borden, des Foster et des Griesbach d'aujourd'hui et votez en conscience pour le parti qui sait conserver intactes les mesures nécessaires au développement de la patrie canadienne. Vive Laurier ! Oliver et la réciprocité.

VOTONS TOUS POUR LA RECIPROCITE



In the Supreme Court of Alberta
Judicial District of Athabasca

JUDICIAL SALE OF MORINVILLE PROPERTY

TENDERS

Tenders will be received up until One o'clock p.m. of MONDAY SEPTEMBER 28th, 1911, for the purchase of the following property namely : Lot 15 as shown on a plan of a part of the Townsite of Morinville of record in the Land Titles Office for the North Alberta Land Registration District as Plan "VIII" saving and excepting thereout the Westerly 38 feet of the said lot.

The property has a frontage on Champlain Street of 72 feet and a depth of 160 feet.

There is situate on the property a two story implement shop 40 feet by 85 feet, frame with metal sheeting and paper roof, also a barn 20 feet by 50 feet frame with metal sheeting and paper roof.

The property is about one-half mile from the Canadian Northern Railway Depot, about 125 feet from the Morinville Hotel, and about 275 feet from the Victoria Hotel, both hotels being on Champlain Street.

Terms of sale : A marked cheque for ten per cent of the tender must accompany the tender and the balance of the purchase price to be paid within sixty days of the acceptance of the tender without interest.

All tenders must be addressed to and cheques made payable to Alex Taylor, Clerk of the Supreme Court of Alberta, Edmonton, Alberta, and the envelope marked "Tender for Paquin Property Morinville."

The highest of any tender not necessarily accepted.

Further information may be obtained from Messrs Ewing & Harvie, Barristers, Edmonton, and from Messrs Short, Cross, Biggar & Cowan, Barristers, Edmonton, Alberta.

Date at Edmonton, Alberta, this 22nd day of Augnest, A.D. 1911.

ALEX. TAYLOR,
Clerk of the Supreme Court

PERDU une jument ronge âgée de 2 ans, les deux pattes de derrière blanches, une étoile blanche dans le front. Récompense de $5.00 à celui qui la retrouvera ou la ramènera à M. E. Leclair de Legal, Alta.

Soyons pour le Gouvernement qui a fait l'Ouest et votons tous comme un seul homme pour L'HON. FRANK OLIVER

ELARGISSONS NOS MARCHES

PAR LA RECIPROCITE

Tandis que, aux Etats-Unis, la consommation gagne chaque jour sur la production, parce que l'augmentation de la population porte presque entièrement sur la population industrielle, c'est le contraire qui existe au Canada.

L'augmentation de notre population se produit dans une très grande proportion, parmi notre population agricole. La grande majorité des immigrants qui nous viennent d'Europe, la presque totalité de ceux qui nous viennent des Etats-Unis, sont des agriculteurs attirés chez nous par l'appat des terres gratuites ou à bon marché.

De sorte que. plus notre population s'accroît, plus s'augmente l'excédent de notre production agricole disponible pour l'exportation.

En 1910, sur un total d'exportation de $279,247,551, de produits canadiens, les produits agricoles à eux seuls, figurent pour $144, 360,266, soit plus de la moitié.

Nous avons, il est vrai, le marché anglais qui nous est ouvert; mais il est ouvert aussi, aux mêmes conditions, à tous les pays du monde.

Et dans certaines lignes, les produits canadiens ont déjà presque atteint le maximum de ce que le marché anglais peut absorber. Ainsi sur un total d'environ 2,000,000 de quintaux de fromage cheddar— c'est-à-dire du fromage que nous fabriquons au Canada—importés en Grande-Bretagne en 1910-1911, nous en avons fourni 1,532,807 quintaux, plus des trois quarts. Que notre production de fromage augmente de 25 p. c. et le marché anglais ne pourra plus nous suffire.

D'un autre côté, tant que nous ne pourrons vendre que sur un seul marché, nous serons à la merci de ce marché et nous devrons accepter les prix que nos concurrents du monde entier nous forceront à accepter.

En acceptant l'offre de réciprocité que nous font les Etats-Unis, pour nos produits agricoles, nous ouvrons à nos cultivateurs un nouveau marché, un marché qui est à nos portes et qui devient chaque jour plus gros acheteur chez nous.

Les acheteurs de ces deux marchés se faisant concurrence, nos producteurs auront le bénéfice de cette concurrence et pourront vendre AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR.

Si la Grande-Bretagne nous offre un meilleur prix, nous vendrons à la Grande-Bretagne ; si les Etats-Unis nous offrent mieux, nous vendrons aux Etats-Unis.

Tous nos cultivateurs peuvent se rendre compte de la différence du prix que cette concurrence des acheteurs peut produire en leur faveur.

Aussi, quand ils le peuvent, ils préfèrent toujours vendre leurs produits sur le marché, où ils ont des offres de plusieurs acheteurs, que de les vendre sur leur terre au premier acheteur qui passe. Il y a même toute une classe de commerçants, dans nos campagnes, qui gagnent largement leur vie avec cette différence ; achetant privément de l'habitant, sans concurrence et revendant sur le marché, où ils savent trouver la concurrence des acheteurs.

Ce qui se passe ainsi chaque jour sous leurs yeux, en détail, il s'agit de le reproduire en grand.

Electeurs d'Edmonton ! vous les voulez ces plus vastes marchés ? Eh ! bien, votez pour la réciprocité!

Votez pour le progressif gouvernement LAURIER !

Votez pour l'honorable FRANK OLIVER !

Belles Paroles

"Je suis premier ministre, mais je ne suis pas premier ministre pour la province de Québec seulement ; je suis premier ministre pour les autres parties du pays. Je suis premier ministre pour le Nouveau-Brunswick, je suis premier ministre pour la Nouvelle-Ecosse, je suis premier ministre pour les jeunes et florissantes provinces de l'ouest, je suis premier ministre pour tous les citoyens de toutes races et de toutes origines, qu'elles que soient leur religion et leur ascendance. Et quand je suis à Ottawa, je pense à tous ; mon devoir de chef d'Etat m'oblige à veiller aux intérêts de tous et satisfaire aux légitimes aspirations de chacun.

" Ma première pensée est pour vous, mais les autres aussi ont droit à ma sollicitude. Voilà pourquoi depuis quinze ans, il y a eu plus de paix, de concorde et de prospérité qu'il y en avait jamais eu, en Canada.

" La petite bande de nationalistes ne veut pas que cela continue, M. Bourassa veut renverser Laurier, M. Borden veut renverser Laurier, pas pour les mêmes raisons, cependant. Mais ils s'entendent pour tenter de renverser Laurier.

" Et si vous le renversez, qu'allez-vous mettre à sa place ? Les idées de M. Bourassa, qui ne veut pas de cette marine qu'il appelle une marine de guerre, ou celles de M. Borden qui veut donner vingt-cinq-millions à l'Angleterre ?

" Ceci me rappelle le chat et le singe du fabuliste :

"Bertrand avec Raton, l'un singe et l'autre chat."

"Commensaux d'un logis, avaient un commun maitre."

"Bertrand, c'est Borden : Raton, c'est Bourassa, et il tire les marrons du feu pour Bertrand-Borden. M. Bourassa a été mon ami, autrefois ; mais quand je le vois flanqué, d'un côté, de M. Borden, dont il désapprouve la politique, et de l'autre, de M. Sifton, dont il n'approuve pas non plus les idées, je suis bien vengé. Il doit se dire : "que suis je allé faire en cette galère ?"

Sir Wilfrid Laurier.

BOURASSA ET LA MARINE

" S'il s'était agi d'une flotte canadienne, pour la défense du Canada, sous l'autorité du gouvernement canadien, je n'aurais trouvé à redire ni à l'article 17, ni à l'article 19, ni même à la loi toute entière."— (M. Bourassa, 11 féveier 1910.)

" Les nationalistes veulent que le Canada développe son territoire et en organise la défense militaire en proportion de ses ressources." (Le même, 11 février de la même année, dans le "Devoir")

" Mais que les nationalistes demandent que le Canda se dérobe à toutes les geuerres de l'empire, c'est absolument faux; et M. Laurier le sait à merveille."

Voilà ce que M. Bourassa disait il y a un an. Comme il a changé, malgré que la marine soit essenciellement canadienne.

On sait pourquoi !.

La reciprocite et l'Empire

Portsmouth, Angleterre, 18 — L'évènement sensationnel de la séance d'hier de la British Association a été un mémoire sur la question de la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, lu par M. Charles E. Mallet, ex-secrétaire financier du ministre de la guerre et ancien membre du Parlement pour Plymoulh. M. Mallet s'est déclaré hautement en faveur de l'entente canado-américaine et tourna en dérision la suggestion qu'une pareille entente pourrait conduire à l'annexion.

"La nationalité canadienne, a-t-il dit, est une trop grande force aujourd'hui pour être absorbée par les Etats-Unis. M. Mallet a soutenu que si la Grande Bretagne essayait d'intervenir dans l'entente canadienne le gouvernement violerait non seulement un des premiers principes de l'Empire britannique, à savoir : la liberté fiscale des Dominions se gouvernant par eux-mêmes, mais ce serait "demander à la plus grande colonie britannique de tourner le dos au plus grand marché du monde."

L'orateur a déclaré ensuite que tout ce qui aiderait au développement national du Canada contribuerait à rendre l'Empire plus puissant.

DANS ONTARIO

Les défections conservatrices dans Ontario se multiplient chaque jour. Les libéraux comptent remporter dans cette province leurs plus beaux succès depuis 1896 : le sentiment réciprocitaire est unanime dans tous les comtés ruraux.

La reciprocite amenera l'abondance dans nos foyers, votons pour L'HON. FRANK OLIVER

Les paroles du Chef

LAURIER A HALIFAX

—o—

Je ne me chagrine pas des applaudissements donnés pour le chef de l'opposition, c'est probablement la dernière fois que ses amis ont la chance de lui faire ce plaisir. Je suis depuis trop longtemps dans la lutte pour me laisser prendre à ces petites histoires. Je sais parfaitement que ce petit jeu a été monté dans les vingt-quatre heures pour qu'on puisse télégraphier en toute hâte aux tories de Toronto qu'on avait applaudi le nom de M. Borden.

Je ne suis pas étonné que M. Borden, ait changé d'opinion à l'égard de la réciprocité.

Y a-t-il quelque chose au monde sur quoi il n'ait pas changé d'avis ?

Il y a à peine trois ans, il venait ici et énonçait ce qu'on a appelé le programme d'Halifax. Où est maintenant ce programme ? Il est allé rejoindre les vieilles lunes et les neiges de l'an passé.

La préférence britannique sera accrue si cela convient à la politique et au commerce du Canada. S'il convient un jour à la Grande-Bretagne de changer sa politique fiscale et de nous accorder une préférence, nous serons disposés à accroître la nôtre et, rien dans la convention ne peut nous en empêcher. Si les Etats-Unis disent que cette préférence avec la Grande-Bretagne ne leur convient pas et menacent d'abroger la convention, nous sommes en état de leur répondre: "Faites comme il vous plaira". Ceci n'est pas un traité mais une convention qui garantit soigneusement notre liberté d'agir et nous devons à l'honorable M. Fielding une dette de reconnaissance pour nous avoir sauvegardé cette liberté.

Les conservateurs, ces ultra-loyalistes de Toronto, ont voulu marchander avec la Grande Bretagne pour lui accorder une préférence ; moi simple loyaliste, je n'ai pas marchandé. La Grande-Bretagne se décidera peut-être un jour à modifier sa politique, mais pour le moment, elle vient trois fois de le refuser.

La devise conservatrice est : "Ne touchez pas à ce qui est bien," mais notre devise est : "Améliorer ce qui peut être encore mieux".

L'avantage du peuple ne se démontre pas par des discours et des chiffres : "Mes chiffres et mes discours à moi, c'est ma chair et mes os !"

Les Américains ne font jamais les choses à moitié. Après avoir refusé la réciprocité pendant quinze ans, ils la voulaient sur toute la ligne; mais nous avons dû refuser d'aller jusque là.

J'en appelle à vous pour écraser la coalition des jingoes et des nationalistes. Je suis français d'origine et sujet britannique. Dans cette double parenté j'ai trouvé un double devoir et une double inspiration.

Ce sont les intérêts coalisés, les monopoles qui combattent la réciprocité. Les fermiers d'un bout à l'autre du pays sont en faveur de la réciprocité. Au fond du cœur, les conservateurs sont aussi en faveur de la réciprocité que je le suis moi-même.

M. Borden est grand conservateur de plateformes. Je ne sais pas combien il en a construites. Mais il est aussi un grand démolisseur. Il a démoli beaucoup des siennes mais il ne démolira pas celle de Sir John MacDonald.

Producteur et Consommateur

La solution du pont aux anes qui a arrete M. Borden

La Canadian Canners Co. est une "combine" des principales fabriques de conserves du pays ; son siège est à Toronto, mais elle opère dans toutes les provinces.

Elle est le plus fort, à peu près le seul acheteur en gros de tomates des cultivateurs. Comme le cultivateur ne peut pas vendre ses tomates aux Etats-Unis, à raison du haut droit de 25 p. c. du tarif américain, il est forcé d'accepter le prix fixé par la Canadian Canners Co., soit de 20 à 30c le minot, suivant les années.

Nous nous rappelons que, il y a quelques années, les cultivateurs de la région du sud-ouest d'Ontario ont, au moyen d'une sérieuse menace de grève, pu obtenir une augmentation de prix de 2 c par minot. Mais ce fut très dur, et les cultivateurs, s'il avait fallu, en fin de compte, se mettre en grève, étaient résulus à perdre virtuellement toute leur récolte, qui n'aurait plus eu de marché.

Maintenant, à la même époque où la Canadian Canners Co. fait ses contrats avec les cultivateurs pour leur acheter leurs tomates, elle envoie à toutes les maisons d'épicerie de gros une circulaire, leur indiquant à quel prix— ni plus ni moins— elles devront vendre leurs conserves de tomates. Si la compagnie apprend qu'un épicier de gros a vendu au-dessous du prix fixé, cet épicier est rayé de la liste des maisons à qui est fait l'escompte du commerce de gros. Il ne peut plus acheter qu'au prix du détail.

Le droit de 30 p. c. imbosé par le tarif canadien à l'importation aux tomates en conserves permet à la Canadien Canners Co. de contrôler le prix de vente de ses produits comme le droit de 25 p. c à l'exportation du tarif américain lui permet de contrôler le prix d'achat des tomates à l'état naturel.

Vienne la réciprocité, et le cultivateur, si la Canadian Canners Co. ne lui offre pas assez cher, pourra vendre ses tomates à une maison américaine qui lui en offrira davantage. C'est clair, n'est-ce pas ?

Donc le cultivateur de tomates bénéficiera de la réciprocité.

Si le commerce d'épiceries trouve que la Canadian Canners Co. lui vend ses tomates en conserves trop cher, il s'adressera à une maison américaine qui les lui vendra à meilleur marché, et lui-même pourra les vendre à meilleur marché au consommateur.

Donc le consommateur de tomates en conserves bénéficiera lui aussi de la réciprocité.

Et ainsi se trouve résolu le problème déclaré insoluble par M. R. L. Borden et ses partisans.

Et, sans avoir besoin d'une visite de médecin, tout en étant parfaitement sain d'esprit, on peut soutenir que la réciprocité permettra aux cultivateurs de vendre leurs produits plus cher, et aux consommateurs de les payer moins cher.

N. B.— M. Marchall, candidat conservateur dans Elgin Est, et un ou deux autres candidats conservateurs d'Ontario, sont directeurs et forts actionnaires de la Canadian Canners Co.

—o—

La reciprocite a notre portee

(Suite de la page 2)

gne, nous n'étions pas prêts a aller si loin, mais nons étions prêts à établir la réciprocité sur les produits naturels. Le traité ne fut pas accepté de bon gré. Les fermiers américains y voyaient trop d'avantages pour les cultivateurs canadiens. Et il fallu une session extraordinaire pour que le sénat américain l'adoptât. Et maintenant, c'est à vous de dire si vous voulez la réciprocité ou non. Et si nous retournons au pouvoir, une session extraordinaire nous donnera dès l'automne la réciprocité et la prospérité."

(Sir Wilfrid Laurier, à Simcoe).

Annonceurs de Morinville et d'Edmonton recommandes a nos Lecteurs

MORINVILLE

MAGASINS GÉNÉRAUX : Morinville Store Co., H. Boissonnault, gérant ; P. S. Gaudette, E. H. Ward.
HARDES FAITES ET MERCERIES : J. A. Loiseau.
PHARMACIE : J. A. Hamilton.
BANQUE ROYALE : J. D. Hamilton, gérant. M. R. Trottier. employé français.
INGENIEURS-MECANICIENS : Laporte & Vandal.
OUVRIERS ENTREPRENEURS : Maheu & Brissette
BOUCHERS : Forget & Gadoury, J. Cousineau.
HOTELS : Morinville Hotel, Alberta Hotel.
ECURIES DE LOUAGE : A. Levasseur, O. Lamarre.
MANUFACTURE DE PORTES ET CHASSIS, Wm. Mcdonald
TAILLEUR-COSTUMIER, The Royal Tailoring, J. B. Wilson, Gérant

EDMONTON

BANQUE : Banque d'Hochelaga, Phone 1460, 164 Jasper Ouest
AVOCAT : J. T. Canniff, Phone 2528 775 Première Rue
DOCTEUR : Dr Harwood, Phone 1845 237 Jasper Ouest
ARCHITECTES : Barnes & Gibbs, Phone 1361 205 Jasper Est
ARPENTEUR : Maurice Kemp. Phone 2538 246 Jasper Est
CONTRACTEUR CONSTRUCTEUR : H.P.Herth, A.L.S. 150 Jasper O.
GHOSTLEY & ALBRIGHT, Médecins Ostéopathes Gradués Phone 4541 427 Jasper Ouest
AGENTS D'IMMEUBLES : Lane & Scarth, Phone 1824 42 Jasper O.
PHOTOGRAPHE : P. Rogers 212 Jasper O.
VINS ET LIQUEURS : Wilson Ltd, Phone 1416 256 Jasper O.
LECON DE PIANO : Melle Humbert, 807 Quatorzième Rue
HOTEL : Hotel Richelieu, Phone 1716 Troisième Rue
MATERIAUX ET CONSTRUCTION, W. P. Poucher, Ph. 1666, 633 5e Rue
BOIS, FENETRES, PORTES, W. H. Clark Co. Ph. 1216, Neuvième Rue
FABRIQUE DE CIGARES ; Elk Cigar Co. Phone 4847 847 Jasper E.
MARCHANDISES SECHES : L. A. Prévost (Blue Store) Phone 2941 280 Jasper Est
TAILLEUR : L. V. Laporte, Phone 1891 435 Jasper Ouest
ECURIE : Imperial Stables, Phone 1505 620 Cinquième Rue
EPICERIES ET PROVISIONS : A. B. Coté, ancienne place de H. E. Patenaude, 928 Jasper Ouest
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES : McCoppen & Lambert. Phone 4515 Cinquième Rue

AVIS AUX ELEGANTS
L. V. LAPORTE & Co.
MARCHANDS TAILLEURS
435, Ave Jasper Ouest Phone 1891
EDMONTON
On parle francais Meilleures marchandises françaises, anglaises et américaines toujours en magasin. Coupe garantie.
Specialite : Nettoyage et reparage a neuf, systeme francais

AYEZ VOTRE
PHOTOGRAPHIE
ET CELLE DE VOS ENFANTS
Adressez-vous au
STUDIO ROGERS
219, Jasper Ouest
Phone 5075 EDMONTON
Satisfaction Garantie

DARROCH, BISSELL & Co.
Courtiers financiers et agents d'immeubles
Terres en friche et fermes en exploitation. Propriété de ville et de la banlieue
Donnez-nous vos terres à vendre
Phone 4858 405 Jasper E. Alberta Hotel Bl.
EDMONTON

F. J. WHITE
Agent d'Immeubles
Phone 4424 EDMONTON 37 Jasper E
Pour prompte transaction confiez nous vos propriétés

Cushing Bros Co. Limited
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, Etc. et MARCHANDS de BOIS
Ave Elizabeth Edmonton, Alta

HOTEL BRUNSWICK
Hôtel recommandé aux Canadiens-Français
825, SECONDE RUE Phone 1521
EDMONTON
Près de la gare du C. N. R. Conforts et derniers perfectionnements.
Abordable à toutes les bourses
Modicité de prix Chambres soignées. Pension et chambre à partir de $1.00
E. BOURASSA, Proprietaire

Madame S. Duval, Modiste
est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu une consignation considérable de Chapeaux d'automne et profite de l'occasion pour remercier toutes celles qui ont bien voulu l'encourager et espère qu'elles lui continueront leur patronage.

BRISSETTE & MAHEU
MENUISIERS CONTRACTEURS
On se charge de "mouver" les maisons, bâtisses, etc, à de bonnes conditions
Toutes sortes d'ouvrages de menuiserie, réparage, etc.
Ouvrage Garanti

Fumez le tabac
GOLDEN SHEAF
Tabac clair de la Virginie
Fabrique par la
ROCK CITY TOBACCO CO.
QUEBEC MONTREAL

HOTEL RICHELIEU
Le meilleur hotel francais d'Edmonton
Près de la gare du Canadien Nord Bain, Salon de barbier, Salle de pool, etc. Chambres de première classe
Pension par jour : $1.00, 1.50 et 2.00
J. N. POMERLEAU Prop.
Troisieme Rue, Edmonton

PHARMACIE LAVAL
J. R. VINCENT
Pharmacien
130, AVE JASPER OUEST
EDMONTON, Alta.

TIMBRES POSTE
NOUS ACHETONS AU COMPTANT
Les timbres poste oblitérés CANADIENS
POUR CERTAINS TIMBRES NOUS PAYONS CHAQUE $100.00 CHAQUE
SI VOUS AVEZ DES TIMBRES DU CANADA
A vendre, notre Catalogue illustré de 14 pages donnant les prix que nous vous paierons pour chaque variété, vous est indispensable. Par la poste, franco 10cts. S. v. p. ne pas le demander gratuitement.
QUEBEC STAMP EXCHANGE, Enregistrée
Boite Postale 179, QUEBEC, Can.

Cartes Professionnelles

LUCIEN DUBUC LOUIS MADORE
Dubuc & Madore
AVOCATS et NOTAIRES
Avocats de la Banque d'Hochelaga
PRETS D'ARGENT
BUREAUX : BLOCK NORWOOD
Avenue Jasper, Edmonton, Alta.

CORMACK & MACKIE
AVOCATS - NOTAIRES
PRETS D'ARGENT
Bureaux : Block McLeod
135 AVENUE JASPER EST
EDMONTON, Alta.
On parle francais

Dr Victoire C. Mulvey
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau : Edifice Schattner, Coin Ave Namayo et rue Isabella,
EDMONTON
PHONE 1424 RESIDENCE 2611
On parle français

Room 7, Credit Foncier Bldg. Phone 4270 Residence 2657
Dr G. J. HOPE, Dentiste
158, Ave Jasper Ouest, EDMONTON
Je parle français

OMER ST GERMAIN
Avocat et notaire
Morinville, Alberta
Argent à prêter

BISHOP, GRANT & DELAVAULT
AVOCATS - NOTAIRES
Bureaux : Edifice "Molsons' Bank"
EDMONTON
ARGENT A PRETER

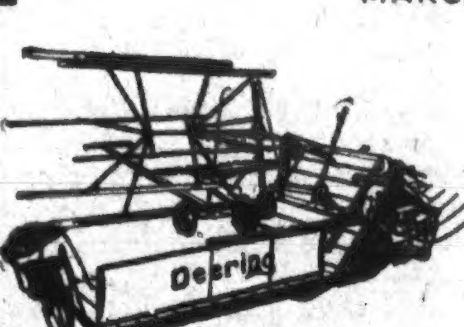
STARKE & FRANKLIN
AGENTS FINANCIERS
39, AVE. JASPER Ouest
Téléphone 2654
EDMONTON, Alberta.
Argent a Preter
Fermes et Proprietes de villes a vendre

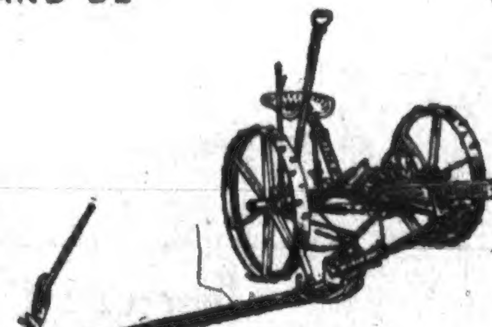
P. O. Box 1166 Tel. 5093
E. B. COGSWELL
AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC
Bureaux : 335, Avenue Jasper Est
EDMONTON

Specialites Ecoles et Edifices a departements
PHONE 4442
J. H. RUDY
INGENIEUR CONSTRUCTEUR
Plans, spécifications et surveillance des travaux, évaluation
645-a Premiere Rue Edmonton, Alta

BUREAU DE PLACEMENT de Mad. Mosher pour filles et femmes, 617, Ave Namayo, Phone 4337. Servantes générales peuvent obtenir de bonnes positions. Jeunes filles demandées comme bonnes d'enfants ainsi que servante pour maison privée.

Wm. D. GRAHAM
MARCHAND DE





Machines Agricoles Deering, Engins a gazoline, moulins a battre, Marchandises de la Cie Moline Plow, Voitures, Sleighs et instruments aratoires



57, AVENUE HOWARD, EDMONTON, ALTA.

PAGE LOCALE

Le resultat des elections federales sera affiche ce soir aux deux hotels Alberta et Morinville.

Nous felicitons les proprietaires de leur esprit d'initiative.

Mme B. St-Germain, mère de M. le Maire de Morinville, est en promenade pour quelques jours chez son fils.

C'est aujourd'hui la votation. Inutile de demander aux citoyens de Morinville de bien faire les choses.

Dans le passé, ils ont su être à leur devoir en de semblables circonstances et nous sommes assurés qu'ils continueront à agir ainsi.

Vive les élections, mais aussi vive J.A Hamilton et sa populaire Pharmacie, pour les remèdes, livres, papier et lunettes!

Nous avons continuellement en magasin toutes ces lignes de marchandises.

M. Pruneau a été à St-Emile lundi et notre charmant ami à s bien craché de l'eau bouillante que le temps, qui était à la gelée est devenu d'une température idéale.

On dit que c'est un phénomène prunial ! . . . . .

J. A. McNeil, le populaire marchand de cigares d'Edmonton a l'intention de vendre des prunes des briques, afin de pouvoir mieux faire connaître ses excellents tabacs et cigares. No 243 Jasper Ouest, Edmonton, Alta.

Mme. A St.Arnauld, de Legal, et sa sœur Melle A. Normandeau étaient en visite à Morinville lundi.

Le joli coussin, en velours blanc avec fleurs roses, des religieuses du couvent, à été raflé dimanche et gagné par M. O. N. Lavallée.

Mardi, était célébré à Rivière-qui-Barre, le mariage de M. Adelard Riopel, de Morinville, fils de M Aristide Riopel, et de Melle S. Marguerite MacMan, de Rivière-Qui Barre.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

M et Mme A. Riopel demeureront à Morinville, et ce nouveau foyer s'ajoutera au nombre des familles heureuses formant notre florissante colonie.

NAISSANCES:

Dame Louis Turgeon, une fille : Marie, Hélène, Elisabeth.

Parrin et marraine, M. et Mme Cléophas Turgeon.

Dame C Schuster, un garçon : Antoine, Conrad.

Parrain M.Conrad Schuster ; Marraine Melle Marie Lambert.

Dame Aimé Bechard ; un garçon : Omer, Maurice, Emile.

Parrain et marraine, Monsieur Omer Guay et sa sœur Melle Anna.

Dame G Champagne, une fille : Marie, Blanche, Yvonne.

Parrain M. H. Champagne, marraine, Melle Clara Sylvestre.

Les Insulteurs de Laurier

L'"Indépendant" de Fall River, un des grands journaux franco-américain publiait ces jours derniers, l'article suivant sur Sir Wilfrid Laurier, et sur ses insulteurs :

"Fait curieux à noter : dans la présente campagne électorale au Canada, les orateurs anglais du parti conservateur font la guerre à sir Wilfrid Laurier ; mais ils se bornent à combattre ses "idées".

Tous, d ailleurs, s'accordent à dire que le premier ministre est un homme capable, très capable même, et digne de toute estime.

Mais dans la province de Québec il se trouve des orateurs de l'opposition des Canadiens-français, qui attaquent personnellement sir Wilfrid Laurier avec la dernière violence.

Ils l'accusent de toutes les infamies,—entre autres la trahison,—et il s'en trouve parmi eux qui ont le triste courage de l'appeler dérisoirement "grand homme" et d'aller jusqu'à dire qu'il "est nul et sans valeur".

Ces excès de langage sont profondément regrettables et de nature à rapetisser l'élément français aux yeux des Anglais du Dominion.

Si Laurier était une ganache, un homme sans valeur et sans caractère comme le prétendent certains de ses compatriotes, que faudrait-il donc penser du menu fretin de sa race ?

Cette question doit s'imposer naturellement à l'esprit des Anglais, en présence des attaques personnelles irréfléchies ou méchantes dirigées contre le premier ministre.

Pourquoi les oppositionnistes canadien-français ne suivraient-ils pas l'exemple des Anglais de l'Ontario et des autres provinces de la confédération, qui savent respecter un adversaire politique même en le combattant ?

PERDUE— Une truie blanche, vieille et de race Yorkshire. Récompense de $5.00 à celui qui informera M. G. A. ROOKE, Morinville, Alta.

Laurier, Oliver, la Reciprocite, tel est le vrai Guide des Electeurs qui veulent voir leur beau Pays plus riche, plus prospere.